

Acte de Consécration individuel de Marguerite-Marie (1647-1690)

La sainte attribuait cette consécration à Notre-Seigneur Lui-même. "*Elle vient de Lui*", écrivait-elle au Père **Croiset**. Elle est connue sous le nom de "Petite Consécration". Il en existe deux formules presque identiques - toutes deux autographes - conservées au monastère de Nevers. L'une fut adressée à la Sœur Félice-Madeleine de la Barge, l'autre à la Mère de Soudeilles : c'est cette dernière qui est reproduite ici.

Je, N**, me donne et consacre au Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; je lui donne ma personne et ma vie, mes actions, peines et souffrances, pour ne plus vouloir me servir d'aucune partie de mon être que pour L'honorer, aimer et glorifier. C'est ici ma volonté irrévocable que d'être toute à Lui et faire tout pour son amour, en renonçant de tout mon cœur à tout ce qui Lui pourrait déplaire. Je Vous prends donc, ô Sacré Cœur, pour l'unique objet de mon amour, le protecteur de ma vie, l'assurance de mon salut, le remède de ma fragilité et de mon inconstance, le réparateur de tous les défauts de ma vie et mon asile assuré à l'heure de ma mort. Soyez donc, ô Cœur de bonté, ma justification envers Dieu le Père, et détournez de moi les traits de sa juste colère. O Cœur d'amour, je mets toute ma confiance en Vous, car je crains tout de ma malice et de ma faiblesse, mais j'espère tout de vos bontés. Consume donc en moi tout ce qui Vous peut déplaire ou résister. Que votre pur amour s'imprime si avant dans mon cœur que jamais je ne Vous puisse oublier, ni être séparée de Vous. Je Vous conjure par toutes vos bontés que mon nom soit écrit en Vous, puisque je veux faire consister tout mon bonheur et toute ma gloire à vivre et à mourir en qualité de votre esclave. Ainsi soit-il.